

# 50 AUTRES QUESTIONS JURIDIQUES LIEES À UNE VENTE IMMOBILIÈRE

Mise à jour le 02.04.2026

## OBJECTIFS

- Maîtriser les règles juridiques spécifiques applicables lors d'une vente immobilière
- Maîtriser les règles fiscales spécifiques applicables lors d'une vente immobilière

## MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Durée : 7 heures - Distanciel collectif
- Tarif : 245 € HT
- Accessible aux personnes en situation de handicap
- Effectif minimum : 4
- Effectif maximum : 20

## MÉTHODES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Moyens pédagogiques: support dématérialisé, études de cas concrets, des exposés théoriques, et des conseils pratiques.
- Moyens de suivi : Quizz d'entrée et de sortie de validation des acquis.

## PRÉ-REQUIS

- Aucun pré-requis n'est nécessaire.
- Cette formation s'adresse tant aux professionnels de l'immobilier débutants qu'aux professionnels confirmés.

## CONTACT :

- Formateur : Violaine de Boisgelin
- @ : [contact@lexiformations.com](mailto:contact@lexiformations.com)
- Tél : 06.69.57.06.19

## PROGRAMME

### III. Les questions liées aux différents enjeux juridiques présents lors des ventes immobilières

- Les questions relatives aux travaux (autorisations d'urbanisme, fiscalité, assurance, vices cachés)
- Les questions relatives aux biens loués
- Les questions relatives aux droits de préemption (de la mairie, du locataire etc.)  
Etc.

### IV. Les questions relatives à la fiscalité des ventes immobilières et des biens immobiliers

- Les questions relatives à la fiscalité du vendeur (plus-values, exonération etc.)
- Les questions relatives à la fiscalité de l'acquéreur (droit d'enregistrement, régimes de faveur)
- Les questions relatives aux biens immobiliers et opérations d'investissement  
Etc.

The logo for Lexi Formations, featuring the name in a stylized, handwritten-style orange font.

Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone au 06.69.57.06.19.

Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai de 2 jours ouvrés. Une inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention de formation est retournée signée.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier ensemble la faisabilité de votre projet de formation.

Organisme de formation professionnelle n° 76341176334